

Bruxelles Monument des Droits de l'Homme



Xavier Claes

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a été adoptée le 10 décembre 1948 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle consiste en trente articles et représente un 'idéal commun à atteindre'.

Pour commémorer le 70ème anniversaire de son adoption, la Ministre de l'Environnement de la Région Bruxelles-Capitale a souhaité réaliser un mémorial afin de rendre accessible au public le contenu des articles. Le lieu retenu est le nouveau parc de Tour & Taxis qui relie la commune de Molenbeek-Saint-Jean au Canal. Ce grand espace vert de 10 hectares s'inscrit dans la série de grands parcs bruxellois, traditionnellement des lieux de récréation mais aussi de réflexion.

La volonté était de créer un objet archétype, capable de représenter les droits fondamentaux communs à tous. La recherche d'une forme reconnaissable, universelle et intemporelle a mené à l'obélisque. Par sa double signification il s'impose comme choix évident : d'une part l'obélisque représente un rayon de soleil figé, d'autre part il symbolise la permanence.

L'obélisque égyptien est construit suivant le nombre d'or qui s'observe également dans la nature. Le monument est entièrement conçu en respectant cette 'divine proportion'. Contrairement à l'obélisque monolithique ancien, le monument pour les droits humains est constitué de trente pierres de nature différente, sur lesquelles sont inscrites les trente articles. Sur chaque face une langue différente est gravé : le français, le néerlandais, l'allemand et l'anglais. La hauteur de chaque pierre est définie par la longueur de l'article concerné. Le monument est ainsi réalisé par l'accu-

mulation des trente articles de la Déclaration Universelle, tandis que sa forme d'obélisque offre une protection symbolique à ce texte éclairé.

Les pierres ont été sélectionnées pour leur richesse en matière et en couleur, et font écho à la diversité humaine. Elles ont été assemblées pour créer un gradient, depuis la pierre naturelle la plus sombre vers la pierre la plus blanche que l'on retrouve sur terre, évoquant ainsi les aspirations humaines.

De loin, le monument de 12 mètres de hauteur sert de signal dans la ville et de point de repère dans le parc. A une échelle plus proche, un chemin circulaire permet de contourner l'objet et de découvrir les articles. Des binoculaires installées sur des lieux stratégiques permettent de lire l'ensemble des articles. Le mémorial est érigé sur une colline et entouré de 8 pins sylvestres. Ces arbres pérennes sont en contraste avec les arbres feuillus du parc et vont créer, avec le temps, une voute végétale autour du monument.

Les couleurs des pierres naturelles du mémorial vont capter, refléter et figer le soleil à travers les différents articles de la Déclaration Universelle. L'obélisque matérialise ainsi la protection d'une idée éclairée.

Bas Smets